

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit

Chercheure principale

Émilie Deschênes, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Cochercheurs

Hugo Asselin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sébastien-Brodeur-Girard, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sébastien Arcand, HEC Montréal

Sarah Fraser, Université de Montréal

Jean-Michel Beaudoin, Université Laval

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Numéro du projet de recherche

2022-0AAS-307884

Titre de l'Action concertée

La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et Inuit (SRPNI), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC) avec la collaboration de :

Le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), le ministère de la Justice du Québec (MJQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Remerciements

Nous remercions nos partenaires d'avoir participé et cru à l'importance et à la pertinence du projet

La Commission de la santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

- Marjolaine Sioui
- Patricia Montambault
- Nancy Gros-Louis McHugh

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

- Tanya Sirois
- Audrey Pinsonneault

Le Conseil en éducation des Premières Nations

- Denis Gros-Louis

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

- Ghislain Picard



Nous remercions nos partenaires de l'action concertée

Le Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQSC)

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et Inuit (SRPNI)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)

Le ministère de l'Enseignement supérieur (MES)

Le ministère de la Justice du Québec (MJQ)

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Nous remercions Eruoma Awashish pour le partage de son oeuvre Papakassik

Nous remercions nos collaborateurs du milieu universitaire

Emmanuelle Piedboeuf, Institut national de la Recherche scientifique

Simon Théberge, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Vanessa Ratté, Université de Montréal

Nous remercions particulièrement Niaka Agence Créative Abénakise



Un projet financé par le Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture
© 2023



Pour citer ce document :

Deschênes, É., Asselin, H., Brodeur-Girard, S., Arcand, S., Fraser, S. et Beaudoin, J.-M. (2023). *La mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit*. Rapport de recherche déposé au Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC), dans le cadre de l'action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuit.

ACRONYMES

APNQL	Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador
CEPN	Conseil en éducation des Premières nations
CERP	Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au
CINA	Canadian Indigenous Nurses Association
CRPA	Commission royale d'enquête sur les PNI
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines
CSDEPJ	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse
CSSSPNQL	Commission de santé et des services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador
CVR	Commission de Vérité et réconciliation
DNUDPA	Déclaration des Nations-Unies sur les Droits des PNI
ENAP	École nationale d'administration publique
ENFFADA	Enquête nationale sur les filles et les femmes autochtones disparues et assassinées
FAQ	Femmes Autochtones Québec
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQSC	Fonds de recherche du Québec — Société et culture
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
RCAAQ	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
SRPNI	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	3
TABLE DES MATIÈRES	4
PARTIE A : PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE	5
PARTIE B : MÉTHODOLOGIE	8
PARTIE C : SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS	10
PARTIE D : PISTES DE SOLUTION SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS	20
PARTIE E : NOUVELLES PISTES OU QUESTIONS DE RECHERCHE.....	25
PARTIE F : RÉFÉRENCES.....	26

PARTIE A : PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Le Québec investit en recherche et reconnaît l'importance stratégique de l'innovation pour le progrès social et économique. Toutefois, alors que la recherche *par, pour* et *avec* les Premières Nations et Inuit (PNI) devrait être considérée comme essentielle à l'élaboration de politiques publiques en affaires visant les PNI¹, les outils semblent manquer pour rendre ce processus courant et efficient. Ainsi, même si plusieurs recherches sont réalisées *avec* et *par* les PNI, les connaissances qu'elles génèrent ne sont pas nécessairement mobilisées dans l'élaboration de politiques publiques (Bonesteel, 2007). Pourtant, la prise en compte de ces connaissances permet le développement d'approches culturellement pertinentes lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques. Cette approche est par ailleurs une condition *sine qua non* à l'amélioration de la situation sociale, sanitaire, éducative et économique des PNI (Bishop et coll., 2009). En effet, les politiques qui incluent les perspectives des PNI évitent leur marginalisation (Martin et Diotte, 2010) et permettent de considérer leur caractère distinct, de même que les enjeux uniques auxquels ils sont confrontés (Bonesteel, 2006) (notamment géographiques, culturels et sociohistoriques). Cela dit, les savoirs et autres perspectives des PNI à inclure dans le processus d'élaboration des politiques portent aussi sur leurs modes de fonctionnement ou sur leurs approches et non seulement sur leurs connaissances. En ce sens, par exemple, la mise en place d'institutions de gouvernance qui correspondent davantage à la culture politique des PNI, constitue une bonne pratique qui gagne en légitimité et qui contribue entre autres à leur développement socioéconomique (Jorgensen, 2007 ; Beaudoin et coll., 2015).

L'élaboration de politiques publiques en affaires visant les PNI est complexe et les décisions quant aux connaissances à mobiliser pour ce faire sont délicates et nécessitent une importante sensibilité culturelle. Par exemple, son processus doit tenir compte d'un ensemble de facteurs, dont le caractère distinctif des visions et des modes de gouvernance des PNI (Deschênes, 2020) et la proportion grandissante de leurs populations hors communauté (Martin et Diotte, 2010 ; Senese et Wilson, 2013).

¹ L'expression « visant les PNI » est utilisée dans tout le document en faisant référence autant aux politiques publiques qui visent uniquement des PNI comme destinataires de la politique qu'aux politiques qui comportent une composante consacrée aux PNI, sans nécessairement leur être spécifiquement destinée.

L'élaboration des politiques est également complexifiée par la fragmentation des responsabilités respectives des gouvernements, selon les secteurs et entre les ministères, les départements et les ordres gouvernementaux. En effet, en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867* (art.91[24]), le gouvernement fédéral est le principal responsable de l'administration des affaires concernant les PNI (Dupuis, 2012). Or, au Québec, chaque ministère et organisme offre ses services directement aux PNI, appuyé par le Secrétariat aux Relations avec les PNI (SRPNI) et peut conclure des ententes dans les secteurs qui relèvent de sa compétence, dont la santé et les services sociaux, l'éducation, la justice ou le territoire (gouvernement du Québec, 2020).

Renforcée par l'absence de politique générale ou de vision globale et par le manque de cohésion, la fragmentation des responsabilités entraîne aussi des répercussions sur la répartition ou le chevauchement des responsabilités entre ordres gouvernementaux. Un exemple de cette situation porte sur les compétences disputées entre ces ordres qui créent une déresponsabilisation face à certains phénomènes — sociaux, éducatifs ou autres — que vivent des PNI (Ion et coll., 2018). De plus, le large éventail de structures politiques qui ont toutes leurs dispositions propres complexifie l'élaboration de politiques et rend difficile l'offre de services de qualité et sécurisants sur le plan culturel (Allan et Smylie, 2015 ; Lévesque et coll., 2018 ; Miller et coll., 2018).

De plus, l'élaboration de politiques publiques visant les PNI nécessite de se baser sur des données probantes et des connaissances pertinentes. Or, un écart existe entre les connaissances issues de la recherche *par, pour* et *avec* les PNI disponibles et leur utilisation aux fins d'élaboration de politiques. Ainsi, un changement de pratique en matière de mobilisation des connaissances issues de la recherche est nécessaire afin de corriger l'inadéquation entre, d'une part, les besoins, les attentes, les valeurs, les savoirs, de même que l'histoire des communautés et Nations et, d'autre part, les politiques publiques visant ces populations (Battiste, 2009). Ce changement est également souhaitable, car les politiques publiques ont un rôle central à jouer dans la réalisation des droits et la résolution des conflits hérités des politiques coloniales (George et coll., 2019).

Nous présentons dans ce document une synthèse critique de la recension des écrits sur la mobilisation des connaissances pour l'élaboration de politiques publiques visant les PNI. Processus que nous définissons comme une démarche collective visant à faire interagir des savoirs scientifiques, organisationnels et issus des PNI pour

appuyer le développement de politiques publiques (Piedboeuf, 2020). La synthèse est aussi enrichie et appuyée par les propos de représentants de ministères et des partenaires des PNI qui ont collaboré au processus. Puis, la synthèse est orientée en fonction de trois questions qui constituent par ailleurs les objectifs que nous avons poursuivis pendant toute la démarche :

1. Quels sont les enjeux principaux liés à la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration de politiques publiques visant les PNI ?
2. Quels sont les facteurs de succès et les obstacles à la mobilisation des connaissances pour l'élaboration de politiques publiques visant les PNI ?
3. Quelles sont les pratiques prometteuses en matière de mobilisation des connaissances dans l'élaboration des politiques publiques ?

PARTIE B : MÉTHODOLOGIE

Les méthodes choisies respectent et sont en cohérence avec les divers protocoles de recherche en contexte des PNI². Afin de répondre aux questions de recherche, et compte tenu de l'objectif de recension et de synthèse critique, la méthode de la recherche documentaire systématique a été privilégiée (Tranfield et coll., 2003 ; Rojon, McDowall et Saunders, 2011) et le corpus réuni a été analysé selon une approche inductive (Blais et Martineau, 2006). Notre cheminement a compris trois phases (A, B et C).

PHASE A : Recension et sélection de documents écrits et oraux pertinents. La recension a permis de cibler des informations sur la mobilisation des connaissances dans une masse de données provenant de différentes sources (articles, thèses, projets de loi, rapports, mémoires, commissions d'enquête, sites web, livres, revues, magazines, verbatim d'entrevues, etc.). En outre, l'inclusion de sources orales a permis une meilleure représentativité des visions des PNI et de rendre compte de points de vue moins fréquents dans les écrits scientifiques³. En plus des sites web de plusieurs organisations des PNI et gouvernementales (dont celles des partenaires de l'Action concertée fouillées pour en extraire de la littérature scientifique et grise, les informations ont été identifiées à partir de plusieurs bases de données (*Bibliography of Native North Americans, Indigenous Studies Portal, Indigenous Collection, JSTOR, Réseau des bibliothèques scientifiques fédérales, Anthropology Plus, PubMed, Web of Science, Google Scholar, PROQUEST, SCOPUS, Érudit, Dialog, Autochtonia, Bibliothèque et Archives Canada, etc.*), grâce à l'entrée de plusieurs mots-clés selon la requête suivante, en français et en anglais : (« mobilisation des connaissances » OU « transfert des connaissances » OU « two-eyed seeing ») ET (« politique publique » OU « analyse des politiques » OU « action publique ») ET (« Autochtone » OU « Première Nation » OU « Inuit » OU « Métis ») ET (« recherche » OU « recherche autochtone » OU « recherche Première Nation »). Les groupes de données suivants ont principalement été

² C'est-à-dire qu'elles respectent le [Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador](#) (APNQL, 2014); les [Lignes directrices pour la recherche](#) (Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec, 2017); les [Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones](#) (Femmes autochtones du Québec, 2012); les [Principes PCAP© des Premières Nations](#) (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2019); la [Boîte à outils des principes de recherche en contexte autochtone](#) (Asselin et Basile, 2018); le [Chapitre 9 des Principes de recherche EPTC2](#) (CRSH, 2018); le [Cadre de référence en recherche par et pour les Autochtones en milieu urbain au Québec](#) (2021).

³ C'est-à-dire des parties probantes des entrevues disponibles dans les bases de données qui témoignent du travail des commissions d'enquête CERP et ENFFADA et des archives journalistiques sur l'opinion de leaders membres des PNI, dont Ghislain Picard, Eva Ottawa ou Abel Bosum.

considérés : des données scientifiques, écrites ou orales, issues des PNI et non, professionnelles et grises et des données provenant des verbatim des personnes interrogées et des appels à l'action des principales commissions d'enquête connues (Commission royale sur les Peuples autochtones [CRPA], Commission de la Vérité et Réconciliation [CVR], Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics [CERP], Commission d'enquête nationale sur les filles et les femmes autochtones disparues et assassinées [ENFFADA]). Les données qui en ont émergé ont été classées selon leur pertinence en lien avec les questions de recherche par l'équipe de chercheurs.

PHASE B : Synthèse critique des documents. Une première recension a permis d'obtenir plus de 6000 documents. En restreignant les termes de la recherche à ceux présentés ci-dessus, il a été possible de constituer une base de 1222 références. Un premier tri sur la base des titres et des résumés a permis d'éliminer 952 références ne cadrant pas avec les questions de recherche. Un deuxième tri à la lecture des articles complets a permis d'éliminer 188 références supplémentaires. Pour cette sélection finale, les références permettant de répondre à l'ensemble des questions de recherche et présentant des exemples du Québec, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande ou des États-Unis ont été privilégiées. Les données brutes ont ensuite été traitées en trois temps : synthèse, catégories, analyses (Blais et Martineau, 2006 ; Gauthier et Bourgeois, 2020 ; Rojon, McDowall et Saunders, 2011).

PHASE C : Validation des résultats de la recension. Ensuite, des échanges avec des acteurs des PNI (5 personnes des organismes suivants : Conseil en éducation des Premières Nations [CEPN], Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et de Labrador [CSSSPNQL] et Regroupement des centres d'amitié du Québec [RCCAQ] et des représentants des ministères impliqués dans le projet (8 personnes des organismes suivants : SRPNI, MSSS, MÉQ, MES, MJQ, MAPAQ) ont permis d'ordonner les éléments retrouvés et de valider la cohérence des résultats de la recension des écrits pour le contexte de l'Action concertée.

PARTIE C : SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

La synthèse des résultats est présentée en deux sections (les résultats complets sont présentés intégralement en annexe A). D’abord, le processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l’élaboration des politiques est présenté (**C1**). Ensuite, l’influence d’éléments du contexte entourant ce processus est expliquée (**C2**). D’ailleurs, nous faisons référence à trois groupes d’acteurs impliqués dans le processus et à leurs rôles habituellement joués (non systématiquement) : **les acteurs de la recherche** (universités, bureaux d’études), principaux producteurs de connaissances scientifiques qui assurent la diffusion des résultats sans participer directement aux mécanismes d’élaboration de politiques publique ; **les acteurs gouvernementaux** (élus et fonctionnaires) qui mobilisent des résultats de recherche, dont le SRPNI (principal interlocuteur des PNI, bien que les ministères interagissent directement avec eux), et jouent le rôle de décideurs et de médiateurs avec les PNI ¹; **les acteurs des PNI** (communautés, APNQL et ses commissions, RCAAQ, etc.) qui participent activement aux consultations et aux concertations en vue de l’élaboration des politiques et produisent et diffusent des connaissances par eux-mêmes ou en s’alliant à des équipes de recherche.

C1. Mobilisation des connaissances : enjeux et pratiques facilitantes

Le processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l’élaboration des politiques publiques visant les PNI est complexe et s’inscrit dans une approche constituée de multiples acteurs qui n’est pas toujours systémique ou formalisée. Les acteurs des PNI — tout au long du processus — sont sous-représentés et ne font pas systématiquement partie des démarches. Bien que des progrès aient été réalisés dans les dernières années (amélioration des programmes, partenariats entre des ministères provinciaux, des organisations régionales et des PNI, implication plus importante du gouvernement, etc.), des obstacles demeurent, plus ou moins faciles à franchir. La recension d’écrits a permis de nommer ***cinq étapes du processus***, qui ne sont ni forcément linéaires, ni systématiquement réalisées par tous les acteurs de la même manière ou au même moment. Elles sont présentées dans les prochains paragraphes. La synthèse des informations recensées pour chaque étape porte sur des enjeux de l’ensemble du processus et sur des facteurs et des pratiques facilitant la mobilisation des connaissances issues de la recherche.

(1) Production des connaissances : d'abord, il existe une faible diversité de profils de producteurs de connaissances et une faible représentativité des PNI et de recherches *par* et *avec* eux (approches de production, présence des PNI, modèles de financement, protocoles de recherche, etc.) (Black et Mcbean, 2016 ; Lavallée, 2009 ; Black et MacBean, 2016 ; McMillan et Prosper, 2016.). La structuration et le fonctionnement des milieux de la recherche permettent peu l'inclusion d'autres savoirs que les savoirs scientifiques (Blackstock, 2011 ; Burke, 2018 ; Allan et Smylie, 2015 ; Guay et Grammond, 2012). Puis, les connaissances produites portent peu sur les réalités et enjeux des PNI et, lorsqu'elles le sont, elles sont difficiles à utiliser par les milieux gouvernementaux (Asselin et Basile, 2012 ; MacRitchie, 2018). En outre, les disciplines scientifiques sont segmentées et peu de considération est accordée à leur interdépendance. Les connaissances produites sont quant à elles imprégnées de subjectivité (politiques, culturelles, méthodologiques, etc.) peu reconnue par tous les acteurs. Les facteurs et pratiques ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées à la production des connaissances sont présentés à l'annexe A.

(2) Vulgarisation, synthèse et partage des connaissances : ensuite, la méconnaissance des rouages politiques par les producteurs de connaissances (issus des communautés, d'organisations des PNI et des milieux de recherche) entraîne un déficit de vulgarisation et de partage dans des formats privilégiés par les milieux gouvernementaux. Puis, les principaux mécanismes d'échange et de collaboration entre producteurs et utilisateurs des connaissances, des PNI ou non, sont peu systématisés et manquent parfois de clarté. Ainsi, le développement de collaborations plus étroites entre les producteurs et utilisateurs est insuffisant, bien que ces liens soient considérés comme une condition permettant d'accroître l'utilisation des connaissances, d'être à l'affût des problématiques émergentes et d'en tenir compte dans le l'élaboration des politiques publiques. Les facteurs et pratiques ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées à la vulgarisation, à la synthèse et au partage des connaissances sont présentés à l'annexe A.

(3) Sélection des connaissances : La sélection des connaissances à utiliser pour l'élaboration des politiques publiques repose sur la nature et la qualité des connaissances, ainsi que sur leur adéquation aux besoins des destinataires des PNI. Les connaissances sélectionnées sont peu variées et sont principalement issues de

recherches des milieux universitaires ou de consensus d'experts allochtones, malgré l'importance de sélectionner des connaissances multiples de diverses sources (savoirs expérientiels, tacites, commissions d'enquête, mémoires d'organismes des PNI, etc.). Des difficultés sont entre autres liées à la conjugaison des différents types de connaissances, afin de tenir compte du contexte (Tanguay et coll., 2013), du caractère distinctif et des spécificités notamment culturelles et linguistiques (Tanguay et coll., 2013 ; Asselin, 2015 ; Deschênes, 2020 ; Martin et Diotte, 2010 ; CSSSPNQL et APNQL, 2016 ; Lévesque et Comat, 2018) des destinataires des politiques. Quant aux enjeux, ils portent surtout sur la nature des connaissances, sur leur reconnaissance, sur leur légitimité, sur leur actualité et sur leur accessibilité (MacRitchie, 2018 ; Castleden et coll., 2017 ; Black et McBean, 2016 ; CVR, 2015 ; ENFFADA, 2019). Par exemple, les connaissances issues de la recherche *par, pour et avec* les Premières Nations et Inuit sont jugées comme n'étant ni « scientifiques », ni « universelles ». Aussi, la méconnaissance des réalités et enjeux vécus par les PNI, autant dans la société que dans l'appareil gouvernemental, rend difficile la considération de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs valeurs et de leurs connaissances (CSSSPNQL et APNQL, 2016 ; Nguyen, Subhan, Williams et Chan, 2020). Même si plusieurs travaux de recherche sur les contextes des PNI sont réalisés de façon constante depuis longtemps, ils sont peu utilisés dans l'élaboration de politiques publiques, notamment par manque de temps et de ressources et par manque de communication entre les ministères. Les facteurs et pratiques ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées à la sélection des connaissances sont présentés à l'annexe A.

(4) Transfert et appropriation des connaissances : Le transfert fait référence à la manière dont l'utilisateur, une fois qu'il a sélectionné des connaissances, les priorise et les transfère dans sa pratique, et ce, selon des critères comme leur pertinence culturelle ou leur réponse aux besoins des destinataires des politiques. Les principales stratégies de transfert sont l'appropriation et la diffusion des connaissances et les défis les concernant portent surtout sur la forme dans laquelle les connaissances arrivent aux utilisateurs, puisqu'elles ne sont pas toujours compréhensibles et accessibles. Cette situation engendre divers enjeux individuels et organisationnels, dont celui de l'incapacité à rendre les connaissances utilisables dans l'élaboration des politiques faute de temps, de ressources et de volonté (Cairney et Kwiatkowski, 2017). Les stratégies de

transfert des connaissances et leur ajustement en fonction du type de connaissances à transférer apparaissent parfois incertains pour des décideurs (résultats de recherches, consensus d'experts, etc.). Complexifiant d'autant plus le processus de mobilisation, les stratégies de transfert sont également influencées par plusieurs facteurs comme les compétences des équipes, la nature et le type des connaissances sélectionnées ou les conditions dans lesquelles le transfert a lieu (Larsen, Gulis et Pedersen, 2012). Enfin, les modes de fonctionnement différents des milieux de la recherche et de la politique influencent le transfert des connaissances, c'est-à-dire notamment : le milieu de la recherche se base sur la rationalité, l'écrit, les normes de publication, l'accumulation des connaissances, les traditions universitaires, etc., tandis que le milieu de la politique est plus influencé par le court terme, les rapports de pouvoir, les groupes d'intérêts, etc. Les facteurs et pratiques ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au transfert et à l'appropriation des connaissances sont présentés à l'annexe A.

(5) Utilisation des connaissances : L'utilisation des connaissances désigne l'activité ultime au sein du processus de mobilisation des connaissances qui consiste à élaborer une politique en utilisant les connaissances qui auront été produites, vulgarisées, sélectionnées et transférées. Les enjeux liés à cette étape portent majoritairement sur l'écart entre les connaissances utilisées et les besoins du terrain, sur le manque de diffusion des résultats de la recherche aux fins de leur utilisation, ainsi que sur le manque de collaboration entre les professionnels et les milieux de la recherche, les milieux gouvernementaux et les destinataires des politiques (St-Pierre-Hansen, Kelly, Linkewich, Cromarty, et Walker, 2010). Puis, des enjeux apparaissent qui portent sur les personnes qui utilisent des connaissances, ainsi que sur les objectifs de l'utilisation : lorsque les milieux de la recherche sont responsables des processus de mobilisation, les connaissances issues de la recherche *par, pour* et *avec* les Premières Nations et Inuit et celles dites scientifiques sont mobilisées dans l'objectif d'être intégrées au savoir global et de développer des innovations. Or, lorsque des groupes des PNI dirigent la démarche de mobilisation des connaissances, elles semblent mobilisées pour informer des situations localement et développer des capacités communautaires (Piedboeuf, 2020). Aussi, plusieurs facteurs influencent le processus d'utilisation des connaissances et leurs utilisateurs et peuvent potentiellement nuire à l'élaboration des politiques publiques. Ces facteurs portent notamment sur les caractéristiques des utilisateurs

(décideurs), sur les pratiques organisationnelles, sur la nature des connaissances à utiliser (quantité, qualité, etc.), sur les caractéristiques des destinataires de la politique publique ou sur la place accordée aux PNI au sein de la politique. L'utilisation de données quantitatives qui concernent les PNI présente également un enjeu non négligeable, car elles sont généralement pauvres (quantité minimale, faible fiabilité, représentativité insuffisante, etc.) (CERP, 2019). De plus, celles qui existent, et qui sont notamment produites et partagées par des organismes des PNI comme le RCAAQ, sont faiblement prises en compte. Des causes de cette faible contribution des PNI au travail de collaboration pendant l'utilisation de connaissances aux fins de l'élaboration des politiques demeurent floues. Or, d'autres, plus claires, concernent la tendance à inférioriser les capacités des populations des PNI à élaborer ou à mettre en œuvre des politiques, de même que l'attitude paternaliste ou néocoloniale encore présente. L'infériorisation des capacités des PNI entraîne par ailleurs la difficulté à mettre en action et en valeur les cultures au sein des politiques et de les inclure réellement, alors que les compréhensions respectives, des PNI et scientifiques, des objets des politiques peuvent être en contradiction (Parter et coll., 2019). Le « saupoudrage » de connaissances issues de la recherche *par, pour* et *avec* les PNI dans des politiques élaborées uniquement dans une perspective allochtone est contesté par plusieurs organisations des PNI (MacRitchie, 2018 ; Tanguay et coll., 2013 ; Castleden et coll., 2017 ; CERP, 2019) qui se voient contraintes de s'adapter à des normes institutionnelles qu'elles n'ont pas contribué à définir. Puis, les décideurs sont souvent éloignés des territoires qui concernent l'objet des politiques publiques et comprennent moins les réalités et les contextes. Enfin, les facteurs et pratiques ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées à l'utilisation des connaissances sont présentés à l'annexe A.

C2. Éléments de contexte : enjeux et pratiques facilitantes

Des éléments de contexte majeurs influencent la mobilisation des connaissances en amont, pendant et au-delà du processus d'élaboration des politiques publiques. Leur prise en compte permet d'éviter des situations problématiques et d'élaborer les politiques publiques en mode prévention plutôt qu'en réaction à des crises. Les éléments de contexte, auxquels sont associés des enjeux et des facteurs et des pratiques favorables qui permettent d'échapper aux problématiques associées aux éléments de contexte, sont répartis selon cinq

grands ensembles : (1) sociohistorique ; (2) culturel et linguistique ; (3) politique ; (4) légal et juridique ; et (5) administratif.

(1) Contexte sociohistorique : Le contexte sociohistorique réfère à la complexité de la dynamique relationnelle interculturelle, à la confiance réciproque, aux répercussions du colonialisme et à la perspective coloniale actuelle. Les facteurs et pratiques favorables ayant émergé de la recension d'écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au contexte sociohistorique (présentées de façon intégrale à l'annexe A) portent principalement sur la reconnaissance et la prise en compte des déterminants sociaux à toutes les étapes, des événements historiques et leurs conséquences, des besoins liés à l'histoire, de même que sur des stratégies concrètes faisant la promotion de la résilience et de la sécurisation culturelle.

(2) Contexte culturel et linguistique : Le contexte culturel et linguistique porte notamment sur la réduction de l'importance et de la valeur données aux perspectives et aux représentations des PNI (CERP, 2019 ; Guimont-Marceau et coll., 2020 ; Hunting et Browne, 2013), ainsi que sur la faible reconnaissance et considération des spécificités locales et régionales et des différences culturelles, sociales, éthiques, philosophiques et épistémologiques (enjeu de valorisation et d'inclusion) (Te Karu et coll., 2021 ; Lévesque et coll., 2018 ; Nguyen et coll., 2020 ; CRPA, 1996 ; Hunting et Browne, 2013 ; CERP, 2019). Ces différences sont faiblement reconnues, tant en ce qui concerne les différentes Nations (enjeu d'amalgamation) (CERP, 2019), qu'entre les Nations et la société majoritaire (enjeu d'universalisme) (Castleden et coll., 2017 ; Kim, 2015). Ce contexte conduit à l'élaboration de politiques racialisées et stigmatisantes (enjeu interculturel d'acceptation) (Hunting et Browne, 2013 ; Lévesque et coll., 2018) basées sur des concepts étrangers aux PNI (enjeu de communication) (Castleden et coll., 2017 ; ENFFADA, 2019). Le manque de pertinence culturelle (Te Karu et coll., 2021) et la faible considération des manières de transmettre les savoirs et les cultures des PNI sont deux autres exemples de problématiques liées au contexte culturel et linguistique. Puis, le racisme systémique mine toujours les relations entre les PNI et Allochtones (Association of Canadian Nurses et Aboriginal Nurses, 2014 ; CVR, 2015 ; CERP, 2019). Enfin, les facteurs et pratiques favorables ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au contexte culturel et linguistique (présentées de façon intégrale à l'annexe A) portent notamment sur la reconnaissance du caractère holistique des connaissances, des pratiques

et des modes de fonctionnement, des particularités linguistiques et culturelles, de même que des impacts systémiques de l'absence de cette reconnaissance, la valorisation des savoirs des PNI dans la pratique et le soutien d'occasions permettant de les inclure et l'établissement d'ententes visant à renforcer en urgence les droits linguistiques, l'élaboration de programmes décloisonnés et à plus large spectre. Entre autres, il s'agit aussi de s'attaquer aux causes des problèmes, plutôt qu'à leur seule résolution, et d'inclure les déterminants sociaux et économiques dans les analyses et interprétations, puis à créer des partenariats véritables qui s'étendent à tous les niveaux politiques, sociaux et culturels de la relation entre les PNI et Autochtones dans l'optique d'atteindre l'égalité entre les parties (ces partenariats doivent sortir du cadre économique). La finalité devrait consister à agir pour mettre fin aux préjugés racistes, intolérants et ethnocentrés.

(3) Contexte politique : Le contexte politique concerne le manque de vision globale ou d'orientations communes dans l'élaboration des politiques publiques visant les PNI (enjeu de centralisation des pouvoirs) (Allan et Smylie, 2015 ; Blackstock, 2011; Association of Canadian Nurses and Aboriginal Nurses, 2014; Lévesque et coll., 2018 ; CERP, 2019 ; CRPA, 1996 ; Otis et Papillon, 2013 ; Lévesque et coll., 2018 ; Nguyen et coll., 2020), l'acceptation de structures organisationnelles et institutionnelles construites unilatéralement et le manque d'inclusion de structures issues de visions de PNI (enjeux d'équité et d'inclusion) (Allan et Smylie, 2015 ; Blackstock, 2011 ; Jorgensen, 2007 ; Beaudoin et coll., 2015 ; Deschênes, 2023 ; Katapally, 2020 ; CERP, 2019), la fragmentation et la complexité de l'univers des politiques publiques (enjeux de structure complexe et de cloisonnement des programmes) (Allan et Smylie, 2015 ; Lévesque et coll., 2018 ; Miller et coll., 2018 ; Ion et coll., 2018), les pratiques de consultation et les pratiques administratives peu optimales et peu formalisées (Médina Gimenez, 2012 ; Black et McBean, 2016), de même que leurs effets cumulatifs. De plus, il apparaît que le pouvoir n'est pas réparti également entre le fédéral et le provincial et entre les gouvernements et les PNI et l'autonomie et l'autodétermination ne sont pas suffisamment discutées et encore loin d'être acceptées (enjeu d'autodétermination) (Médina Gimenez, 2012 ; CVR, 2015 ; ENFFADA, 2019 ; Miller, Smith, Judd, et Speare, 2018 ; Nguyen et coll., 2020). Enfin, les facteurs et pratiques favorables ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au contexte politique (présentées de façon intégrale à l'annexe A) portent notamment sur la prise en compte dans ses relations avec les PNI que la gestion du

territoire est liée à leurs visions spécifiques du monde et qu'il faut contextualiser les politiques et programmes en ce sens et la reconnaissance des répercussions systémiques de l'absence de reconnaissance des PNI et de leurs modes de gouvernance. Puis est régulièrement abordée dans les écrits la nécessité d'offrir des formations sur les réalités des PNI conçues et offertes par des PNI aux décideurs publics impliqués dans l'élaboration des politiques, ainsi que l'importance d'établir des initiatives et des programmes dirigés par des membres des PNI pour remédier au manque de connaissances.

(4) Contexte légal et juridique : Le contexte légal et juridique porte sur l'archaïsme de certaines lois (enjeu d'actualité et d'adéquation avec des besoins actuels) (CRPA, 1996 ; Motard, 2016) et sur leur complexité (enjeu de superposition des législations) (Bell et coll., 2014 ; Grammond et coll., 2012 ; CRPA, 1996 ; CVR, 2015 ; CERP, 2019 ; ENFFADA, 2019 ; Motard, 2016). D'autres éléments du contexte légal et juridique ralentissent les processus décisionnels, dont le nombre de joueurs impliqués, qui complexifie différentes législations (par exemple, les ententes tripartites) ou l'iniquité et les rapports de pouvoir entre les institutions et les communautés (enjeu de pouvoir). Les facteurs et pratiques favorables ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au contexte légal et juridique (présentées de façon intégrale à l'annexe A) portent notamment sur la reconnaissance, la mise en application et le respect des droits des PNI et l'élaboration de lois et de politiques pour protéger et gérer les ressources patrimoniales des PNI conformément aux critères définis à la suite de négociations avec leurs gouvernements. À maintes reprises est également abordée la question de la négociation de nation à nation avec les PNI et la répartition du pouvoir qui leur permettrait de mettre en œuvre leurs propres solutions (principe d'autodétermination).

(5) Contexte administratif : Le contexte administratif réfère aux pratiques suboptimales et à leurs effets cumulatifs (Clogg et coll., 2017) et au contrôle de certains processus décisionnels qui sont souvent hors d'atteinte des PNI (Black et McBean, 2016 ; Tanguay et coll., 2013 ; CSSSPNQL et APNQL, 2016 ; Place, 2012 ; Black et ; McBean, 2016 ; Médina Gimenez, 2012 ; Allan et Smylie, 2015 ; Nguyen et coll., 2020 ; Burke, 2018 ; Te Karu et coll., 2021), enjeu qui contribue à polariser les groupes et à amplifier le sentiment de contrôle par l'État dans sa mise en œuvre de certaines politiques et stratégies de communication (enjeu de pouvoir et d'équité). Aussi, un enjeu concerne le manque de représentativité et de considération des PNI, tant dans les

structures de la société majoritaire que dans les politiques et autres encadrements (enjeu de représentativité). Les effets du contexte administratif sont exacerbés par un taux de roulement important au sein des ministères, qui engendre la nécessité, pour les PNI, de continuellement réexpliquer leurs spécificités, leurs besoins, leurs connaissances, leurs valeurs et leurs attentes (enjeu de compétences et de rétention). Enfin, les facteurs et pratiques favorables ayant émergé de la recension des écrits qui permettent de réduire les problématiques liées au contexte administratif (présentées de façon intégrale à l'annexe A) portent notamment sur le développement de mécanismes au sein des ministères qui permettent de faire passer le savoir et l'expérience acquise au-delà du roulement important des décideurs politiques et des personnels notamment responsables de l'élaboration des politiques publiques visant les PNI, ainsi que sur la décolonisation des politiques et des programmes.

En somme, la recension des écrits conduit à quatre constats principaux.

(1) *Les connaissances issues de la recherche circulent à sens unique* : elles se transportent des producteurs vers les décideurs, puis vers les destinataires des politiques (PNI). En conséquence, ces destinataires sont peu inclus dans le processus de mobilisation des connaissances. Ils sont peu interrogés sur la pertinence culturelle des connaissances sélectionnées, sur leur cohérence ou leur adéquation avec leurs besoins et attentes et très peu sollicités pour évaluer l'effet des politiques, d'autant plus que des politiques auront majoritairement été élaborées avec des connaissances qui sont rarement issues de leur production. Aussi, la diversité des manières de produire, de vulgariser, de sélectionner, de transférer ou d'utiliser les connaissances est faiblement prise en compte et les acteurs ont tendance à privilégier un mode de fonctionnement unique et uniforme, assez compartimenté et avec peu de vision macro ou globale, pour tout le processus de mobilisation des connaissances, jusqu'à l'élaboration des politiques publiques.

(2) *Une distance philosophique, éthique et culturelle importante sépare les destinataires des politiques (PNI) et les autres acteurs* : conséquemment, les PNI sont marginalisés et la distance ajoute à la complexité déjà grande de l'exercice du processus de mobilisation des connaissances, comme à celui de l'élaboration de politiques publiques. Les différences dans la façon de voir la connaissance, la

recherche, son utilité et ses finalités divergent et peu de points de convergence sont proposés. Cette distance se transpose aussi dans la difficulté à inclure et à valoriser les perspectives des PNI (contenus, processus, approches, etc.) à toutes les étapes du processus de mobilisation.

(3) La production des connaissances utilisées est quasi unique aux acteurs des milieux de la recherche universitaire et la coproduction des connaissances avec les milieux des PNI est encore rare : les perspectives, connaissances, processus et approches des milieux des PNI sont peu considérés, peu inclus et peu valorisés dans les milieux de la recherche. Les producteurs sont parfois éloignés du terrain, ce qui entraîne un manque de contextualisation et une déconnexion des politiques basées sur les connaissances ainsi produites.

(4) Les liens entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances sont faibles : des connaissances hétérogènes en grande quantité sont produites, mais les stratégies de partage auprès des décideurs politiques ne sont pas optimales. Les données n'arrivent pas prêtes à être utilisées, peuvent être désordonnées, agrégées, non ventilées en fonction des spécificités des destinataires et de leurs caractéristiques, peu contextualisées ou peu accessibles. Les décideurs ont une certaine difficulté à transférer (et à s'approprier) les connaissances vers l'élaboration des politiques publiques. Différentes raisons expliquent cette difficulté : hétérogénéité, quantité de données, segmentation, données surtout qualitatives, différences entre les milieux, qualité inégale des données, difficulté de jugement due à la méconnaissance des besoins des destinataires, etc.

PARTIE D : PISTES DE SOLUTION SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS

En considérant l'ensemble des enjeux présentés et les facteurs facilitants de la mobilisation des connaissances nécessaires à l'élaboration de politiques publiques visant les PNI, des éléments d'une situation « idéale » émergent qui sont regroupés en trois grands objectifs pour une transformation générale des processus : reconnaître le droit à l'autodétermination (**objectif 1**), décoloniser les approches, les structures institutionnelles, le processus de mobilisation (de la production à l'utilisation) et les contenus des politiques publiques (connaissances produites et utilisées) (**objectif 2**) et prendre en compte les éléments du contexte entourant la mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques (**objectif 3**). De façon générale, la réciprocité, l'ouverture, l'humilité culturelle et le dialogue sont des conditions indispensables à tout le reste, peu importe la situation. Ainsi, les relations doivent être à double sens et le partage des connaissances se faire entre tous les milieux (recherche *par, pour* et *avec* les PNI, milieux universitaires, décideurs publics). Les relations de partenariat doivent être égalitaires, dans une approche basée sur la révision et la transformation des pratiques et stratégies de mobilisation des connaissances pour l'élaboration des politiques publiques. La logique doit passer de la consultation ou de la participation des destinataires des PNI à l'empowerment, la détermination soutenue et l'autodétermination, tant dans la production et la sélection des connaissances que dans leur utilisation.

OBJECTIF 1 : RECONNAÎTRE LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Les milieux des chercheurs et ceux des décideurs politiques doivent écouter les milieux des PNI, reconnaître leur droit à l'autodétermination et respecter leur contexte local. Le processus menant à l'autodétermination n'est pas le même d'un milieu des PNI à l'autre et des mesures différentes doivent être envisagées. Par ailleurs, l'autodétermination n'exclut pas la collaboration, la coopération ou la cogestion. Simplement, elle permet de le faire en fonction des choix, des besoins et des priorités retenus par les autorités des PNI.

Autodétermination complète

- Travail de collaboration selon une relation d'égal à égal avec les communautés et les organisations des PNI ;

- Instauration de dispositifs permanents dans toutes les structures gouvernementales à cette fin (embauche de professionnels des PNI, latitude dans la marge décisionnelle, flexible des structures administratives ou institutionnelles, etc.) ;
- Processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche réalisé par les communautés et les organisations des PNI dans tout le processus, de la production à l'utilisation des connaissances (ce qui n'exclut pas la sélection ou l'utilisation de connaissances autres que celles provenant des PNI) ;
- Élaboration des politiques publiques *par, pour et avec* les PNI.

Détermination soutenue ou prise en charge partielle

- Mise en place de mécanismes et de structures par les instances gouvernementales favorisant les démarches menant à l'autodétermination des PNI ;
- Soutien plus important en matière de ressources financières, humaines ou matérielles, soutien administratif et logistique, etc., selon les capacités et les compétences des communautés et selon leurs demandes ;
- Instauration de dispositifs permanents dans toutes les structures gouvernementales à cette fin ;
- Processus de mobilisation des connaissances accompagné, mais suivant les besoins et les demandes des communautés à toutes les étapes, de la production ou coproduction des connaissances, à la sélection et à l'utilisation des connaissances ;
- Élaboration accompagnée par les décideurs publics ou coélaboration des politiques publiques visant les PNI par les communautés et les décideurs, selon un processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche impliquant principalement les représentations des acteurs des PNI.

OBJECTIF 2 : DÉCOLONISER LES APPROCHES, LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, LE PROCESSUS DE MOBILISATION (DE LA PRODUCTION À L'UTILISATION) ET LES CONTENUS DES POLITIQUES PUBLIQUES (CONNAISSANCES PRODUITES ET UTILISÉES)

- Reconnaissance des capacités de gouvernance et d'autodétermination des PNI ;

- Mise en place de stratégies permettant de réduire ou d'éviter la subjectivité des connaissances produites (scientifiques vs *par* et *pour* les PNI, générales vs spécifiques, contextuelles et locales vs globales) ;
- Révision des critères visant à évaluer la légitimité et de la crédibilité des connaissances (les types et les sources des connaissances, de même que les connaissances elles-mêmes, à valoriser), afin de les inclure au sein du bassin de connaissances produites qui seront utilisées par les décideurs ;
- Augmentation de la représentation des PNI au sein des structures institutionnelles et dans la prise de décision tout au long des processus, ce qui peut signifier de déloger la prise de décision en un centre, de repenser le rôle des acteurs ministériels, dont les acteurs qui appuient les décideurs au sein de chaque communauté ;
- Rupture avec l'universalisme des approches, des méthodes, des savoirs de la société majoritaire ;
- Innovations sociales au sein des structures par des acteurs qui se laissent inspirer et qui apprennent par des pratiques et des politiques *par* et *pour* des acteurs des PNI au sein des communautés et en milieux urbains ;
- Transformation de l'action et de toutes les politiques publiques vers la prise en compte des spécificités des PNI :
 - o Inclusion et la valorisation de leurs connaissances, spécificités et autres perspectives et revitalisation de leurs cultures, langues et identités ;
 - o Considération des éléments historiques et de leurs effets ;
 - o Reconnaissance des différences entre les besoins collectifs et particularités culturelles des PNI et des autres destinataires des politiques ;
- Définition conjointe et coélaboration (par les trois milieux) des problématiques des recherches et des objectifs de production des connaissances (production ciblée) ;
- Décloisonnement des politiques et programmes visant les PNI ;
 - o Globalité, vision holistique et prise en compte des déterminants sociaux et économiques ;
 - o Visée de réduction des inégalités entre PNI et Allochtones ;

- Identification des racines structurelles des enjeux sociaux et politiques, économiques et culturels vécus par les PNI ;
- Inclusion des modes de fonctionnement, des processus et des mécanismes de gouvernance des PNI pour la mobilisation des connaissances issues de la recherche et l'élaboration des politiques publiques ;
- Prise en compte systématique des droits étatiques et ancestraux issus (ou non) des traités ;
- Création d'un espace éthique et engagement des acteurs dans la réflexion sur des idéologies et représentations culturelles sociales qui convergent moins, mais également entre secteurs et direction ministériels ;
- Équilibre entre des philosophies monistes (qui considère l'ensemble des choses comme réductible à un seul principe) et pluralistes (laquelle propose que les êtres soient multiples, individuels et ne dépendent pas d'une réalité absolue) ;
- Réduction de la distance philosophique entre les manières de concevoir et de se représenter les secteurs (santé, justice, éducation, territoire, etc.).

OBJECTIF 3 : PRENDRE EN COMPTE LES ÉLÉMENTS DU CONTEXTE ENTOURANT LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES ISSUES DE LA RECHERCHE POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Prise en compte des enjeux des contextes sociohistoriques, culturels, linguistiques, politiques, légaux, juridiques et administratifs des milieux des PNI :
 - Prise en compte des événements historiques ;
 - Réduction des difficultés engendrées par les différences culturelles et linguistiques ;
 - Reconnaissance et considération des spécificités, des enjeux, des savoirs, des valeurs et des besoins propres aux réalités actuelles des PNI ;
 - Inclusion, valorisation et revitalisation des cultures, des langues et des identités des PNI ;
 - Soutien constant à l'autonomie décisionnelle des PNI dans une optique de reconnaissance du droit à l'autodétermination ;
 - Méthodes et pratiques de travail et de recherche, dont la collecte et l'utilisation des données, selon les principes de la recherche en contexte des PNI proposés dans :

- Selon le [Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador](#) (APNQL, 2014) ; les [Lignes directrices pour la recherche](#) (Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec, 2017) ; les [Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones](#) (Femmes autochtones du Québec, 2012) ; les [Principes PCAP© des Premières Nations](#) (Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, 2019) ; la [Boîte à outils des principes de recherche en contexte autochtone](#) (Asselin et Basile, 2018) ; le [Chapitre 9 des Principes de recherche EPTC2](#) (CRSH, 2018) ; le [Cadre de référence en recherche par et pour les Autochtones en milieu urbain au Québec](#) (2021).

PARTIE E : NOUVELLES PISTES OU QUESTIONS DE RECHERCHE

La recension des écrits propose des pistes claires de développement pour les acteurs visés par le processus de mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques visant les PNI : la reconnaissance du droit à l'autodétermination, la décolonisation des approches, des structures institutionnelles, de processus de mobilisation (de la production à l'utilisation) et des contenus des politiques publiques (connaissances produites et utilisées), puis la prise en compte des éléments du contexte entourant la mobilisation des connaissances issues de la recherche pour l'élaboration des politiques publiques. En revanche, malgré la proposition de différentes pratiques pour mettre en œuvre ces propositions, il apparaît que très peu de recherches portent sur la mise en œuvre, le suivi, la régulation et l'évaluation des politiques publiques visant les PNI, voire leur reddition de compte. Entre autres, il est souhaitable de se demander si les politiques sont accessibles, bien comprises, réellement implantées ou si elles atteignent leur cible ? En effet, le processus de mobilisation des connaissances se poursuit au-delà de l'élaboration de la politique publique et devrait se poursuivre jusque-là. Aussi, les informations obtenues suggèrent que le manque de temps et de ressources affecte autant la mise en œuvre, l'évaluation et la régulation des politiques que le processus de mobilisation des connaissances. Pour assurer que les politiques publiques atteignent leurs objectifs, des évaluations et des analyses de ces aspects pourraient être réalisées, dans une perspective d'amélioration continue et avec un triple objectif : (1) faciliter leur suivi et leur régulation et (2) générer de nouvelles connaissances (3) qui pourraient être réinvesties dans le processus de mobilisation. Cette évaluation permettrait aussi de déterminer si les politiques publiques visant les PNI satisfont réellement leurs besoins et de favoriser leur adéquation avec leurs spécificités culturelles et linguistiques. Afin de considérer les déterminants sociaux et les facteurs contextuels et parce que le processus d'évaluation n'est pas compris de la même façon par les acteurs gouvernementaux et ceux des PNI, ces mécanismes d'évaluation se feraient en partenariat avec les communautés et les organisations des PNI (comme le RCAAQ, le CSSSPNQL, le CEPN, l'APNQL, etc.).

PARTIE F : RÉFÉRENCES

- Allan, B., et Smylie, J. (2015). *First peoples, second class treatment. The role of racism in the health and well-being of Indigenous peoples in Canada*. Toronto : Wellesley Institute, 17 p.
- Asselin, H. (2015). Indigenous forest knowledge. Dans Peh, K., Corlett, R. et Bergeron, Y. (dir.), *Routledge Handbook of Forest Ecology*. New York : Earthscan, Routledge, 586-596.
- Asselin, H. et Basile, S. (2012). Éthique de la recherche avec PNI : qu'en pensent les principaux intéressés? *Éthique publique*, 14(1), 333-335.
- Asselin, H. et Basile, S. (2018). Concrete ways to decolonize research. *ACME : An International Journal for Critical Geographies*, 17, 643-650.
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) (2014). Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador.
- Battiste, M. (2009). Constitutional reconciliation of education for Aboriginal peoples. *Directions*, 5(1), 81-84.
- Beaudoin, J.-M., Bouthillier, L., Bulkan, J., Nelson, H. et Wyatt, S. (2015). Community-based forest enterprise as a strategy for development in Aboriginal communities: Learning from Essipit's Forest Enterprises. *Journal of Aboriginal Economic Development*, 9(2), 24-40.
- Bell, C., Lai, J. et Skorodenski, L. (2014). Lois autochtones, loi sur la propriété intellectuelle et politiques muséales : des diverses méthodes de protection du patrimoine immatériel autochtone. *Anthropologie et Sociétés*, 38(3), 25-59.
- Bishop, B.J., Vicary, D.A., Browne, A.L. et Guard, N. (2009) Public policy, participation and the third position: The implication of engaging communities on their own terms. *American Journal of Community Psychology*, 43(1-2), 111-121.
- Black, K., et McBean, E. (2016). Increased Indigenous participation in environmental decision making: A policy analysis for the improvement of Indigenous health. *International Indigenous Policy Journal*, 7(4), 5.
- Blackstock, C. (2011). Wanted: Moral courage in Canadian child welfare. *First Peoples Child & Family Review*, 6(2), 35-46.
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18. <https://doi.org/10.7202/1085369ar>.
- Bonesteel, S. (2006). *Les relations du Canada avec les Inuit : Histoire de l'élaboration des politiques et des programmes*. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.
- Burke, S. (2018). Supporting Indigenous social workers in front-line practice. *Revue canadienne de service social*, 35(1), 5-25.
- Cairney, P. et Kwiatkowski, R. (2017). How to communicate effectively with policymakers: Combine insights from psychology and policy studies. *Palgrave Communications*, 3, 37.
- Castleden, H.E., Martin, D., Cunsolo, A., Harper, S., Hart, C., Sylvestre, P., Stefanelli, R., Day, L. et Lauridsen, K. (2017). Implementing Indigenous and western knowledge systems (Part 2): "You have to take a backseat" and abandon the arrogance of expertise. *International Indigenous Policy Journal*, 8(4).
- Clogg, J., Smith, G., Carlson, D. et Askew, H. (2017). *Paddling together: Co-governance models for regional cumulative effects management*. Vancouver : West Coast Environmental Law.
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL). (2016). *Pauvreté et exclusion sociale chez les Premières Nations. Portrait sommaire et recommandations*. Wendake : CSSSPNQL et APNQL.
- Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès (CERP) (2019). *Rapport final*. Québec : CERP.
- Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics : Écoute, réconciliation et progrès (CERP) (2019). *Politique sur la police des Premières Nations*. Québec : CERP.
- Commission royale sur les PNI (CRPA) (1996). *Rapport de la Commission royale sur les PNI (Volumes 1 à 5)*. Ottawa : CRPA.
- Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. (2017). *Lignes directrices pour une mobilisation des connaissances efficace*. Ottawa.
- Conseil en éducation des Premières Nations, Nishnawbe Aski Nation et Federation of Saskatchewan Indian Nations. (2011). *Rapport sur les mesures prioritaires visant à améliorer l'éducation des Premières Nations*. Wendake : Conseil en éducation des Premières Nations.
- Deschênes, É. (2020). *La gestion de l'éducation dans les écoles des communautés autochtones du Québec*. PUQ.
- Deschênes, É. (2023). Une relation de confiance à bâtir avec les Premières Nations et les Inuits. *Revue Gestion HEC*, printemps.
- Dupuis, R. (2012). Les négociations concernant les droits des PNI au Canada. *Négociations*, 18(2), 111-130.
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones assassinées ou disparues (ENFFADA). (2019). Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Volume 1a et 1b) [Rapport de commission d'enquête].
- Gauthier, B. et Bourgeois, I. (2020). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données. 6^e édition*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- George, E., Mackean, T., Baum, F. et Fisher, M. (2019). Social determinants of Indigenous health and Indigenous rights in policy: A scoping review and analysis of problem representation. *International Indigenous Policy Journal*, 10(2).
- Gouvernement du Québec. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Québec : ministère de l'éducation du Québec (MÉQ).
- Guay, C. et S. Grammond. (2012). Les enjeux de l'application des régimes de protection de la jeunesse aux familles autochtones. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 67-83.

- Guimont-Marceau, S., Roy, J.-O. et Salée, D. (dir.) (2020). *PNI et politiques au Québec et au Canada. Identités, citoyennetés et autodétermination*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Hunting, G. et Browne, A.J. (2013). Decolonizing policy discourse: reframing the 'problem' of fetal alcohol spectrum disorder. *Women's Health and Urban Life*, 11(1), 35-53.
- Ion, A., Greene, J., Masching, R., Poitras, M., Brownlee, P., St. Denys, R. et Amirault, M. (2018). Stable homes, strong families: reimagining housing policies and programs for Indigenous peoples living with and affected by HIV and AIDS in Canada. *Housing and Society*, 45(2), 118-138.
- Jorgensen, M. (2007). *Rebuilding Native nations. Strategies for governance and development*. Tucson : University of Arizona Press.
- Katapally, T.R. (2020). Smart Indigenous youth: The Smart platform policy solution for systems integration to address Indigenous youth mental health. *JMIR Pediatrics and Parenting*, 3(2), e21155.
- Kim, E.-J. (2015). Neo-colonialism in our schools: Representations of Indigenous perspectives in Ontario science curricula. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 50(1), 119-143.
- Larsen, M., Gulis, G. et Pedersen, K.M. (2012). Use of evidence in local public health work in Denmark. *International Journal of Public Health*, 57(3), 477-483.
- Lavallée, C. (2011). L'adoption coutumière et l'adoption québécoise : vers l'émergence d'une interface entre les deux cultures ? *Revue générale de droit*, 41(2), 655-702.
- Lévesque, C. et Comat, I. (2018). *La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec, partie 1. Une enquête qualitative à Montréal*. Montréal : Réseau DIALOG.
- Lévesque, C., Radu, I. et Tran, N. (2018). *Revue de littérature. Services sociaux. Thème : la santé mentale en contexte des PNI*. Montréal : Réseau DIALOG.
- MacRitchie, S. (2018). *Bridging western and Indigenous knowledges: two-eyed seeing and the development of a country food strategy in the Northwest Territories*. Mémoire de maîtrise en géographie, Université d'Ottawa.
- Martin, D.E., Thompson, S., Ballard, M. et Linton, J. (2017). Two-eyed seeing in research and its absence in policy: Little Saskatchewan First Nation Elders' experiences of the 2011 flood and forced displacement. *International Indigenous Policy Journal*, 8(4).
- Martin, T. et Diotte, É. (2010). Politiques publiques et santé des Autochtones résidant en milieu urbain : l'autonomie gouvernementale, une condition de la redéfinition d'un partenariat équitable entre l'État et les Autochtones. *Aboriginal Policy Research vol. 8*, 107-134.
- McMillan, L.J. et Prosper, K. (2016). Remobilizing netukulimk: Indigenous cultural and spiritual connections with resource stewardship and fisheries management in Atlantic Canada. *Reviews in Fish Biology and Fisheries*, 26(4), 629-647.
- Médina Gimenez, A. (2012). *Le contrôle des services de santé par les autochtones : vers la reconnaissance de la guérison traditionnelle*. Mémoire de maîtrise en droit, Université de Sherbrooke.
- Miller, A., Smith, M.L., Judd, J.A. et Speare, R. (2018). Policy implications for controlling communicable diseases in Indigenous communities: case of Strongyloidiasis in Australia. *Aboriginal Policy Studies*, 7(1), 148-179.
- Motard, G. (2016). Des compétences législatives personnelles en matière d'activités de chasse, de pêche et de piégeage dans les ententes de revendications territoriales : les limites de la cogestion. *Revue de droit de McGill*, 61(4), 907-938.
- Nguyen, N.H., Subhan, F.B., Williams, K. et Chan, C.B. (2020). Barriers and mitigating strategies to healthcare access in Indigenous communities of Canada: A narrative review. *Healthcare*, 8(2), 112.
- Otis, G. et Papillon, M. (2013). *Fédéralisme et gouvernance autochtone*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Parter, C., Wilson, S. et Hartz, D.L. (2019). The closing the gap refresh: Should Aboriginal and Torres Strait Islander culture be incorporated in the CTG framework? How? *Australian and New Zealand Journal of Public Health*, 43(1), 5-7.
- Piedboeuf, E. (2020). *Les enjeux de la mobilisation des connaissances en contexte des PNI : une étude de cas au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or*. Mémoire de maîtrise en pratiques de recherche et action publique, Institut national de la recherche scientifique.
- Place, J. (2012). *La santé des autochtones vivant en milieu urbain*. Prince George : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.
- Powell, A., Davies, H. et Nutley, S. (2017). Missing in action? The role of the knowledge mobilisation literature in developing knowledge mobilisation practices. *Evidence & Policy*, 13(2), 201-223.
- Regroupement des Centres d'Amitié autochtones du Québec. (2021). Cadre de référence en recherche par et pour les Autochtones en milieu urbain au Québec, Wendake. [Cadre-de-référence-en-recherche_final_cahier.pdf](https://www.rcaaq.info/Cadre-de-referance-en-recherche-final-cahier.pdf) (rcaaq.info)
- Rojon, C., McDowall, A., & Saunders, M. N. K. (2011). On the experience of conducting a systematic review in industrial, work, and organizational psychology: Yes, it is worthwhile. *Journal of Personnel Psychology*, 10(3), 133-138. <https://doi.org/10.1027/1866-5888/a000041>
- Senese, L.C. et Wilson, K. (2013). Aboriginal urbanization and rights in Canada: Examining implications for health. *Social Science and Medicine*, 91, 219-228.
- St-Pierre-Hansen, N., Kelly, L., Linkewich, B., Cromarty, H. et Walker, R. (2010). Translating research into practice: developing cross-cultural First Nations palliative care. *Journal of Palliative Care*, 26(1), 41-46.
- Tanguay, N., de Grosbois, S. et Saint-Charles, J. (2013). Santé territoriale, indicateurs de santé animale et vision holistique : la sélection des prises et les choix alimentaires chez les Atikamekw de Manawan et d'Obedjiwan. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43(2-3), 3-19.
- Te Karu, L., Dalbeth, N. et Stamp, L.K. (2021). Inequities in people with gout: a focus on Māori (Indigenous People) of Aotearoa New Zealand. *Therapeutic Advances in Musculoskeletal Disease*, 13.